Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1980)

Heft: 570

Rubrik: À suivre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vert: les enjeux au-delà de la mode

Le vert est à la mode. C'est justice. Mais encore s'agit-il de préciser les contours de cette sensibilité retrouvée à la nature, à l'importance de l'environnement, comme on dit. Et surtout de lui donner un contenu. C'est la tâche à laquelle s'est attelée une équipe de rédaction ad hoc pour le périodique du Service d'information de l'Ecole polytechnique fédérale, «Polyrama» (n° 48, adresse utile: Centre Midi, 1015 Lausanne). Titre du dossier: «L'homme et la nature - La nature de l'homme». Derrière ce jeu de mots passe-partout, une vingtaine de contributions demandées à des spécialistes, suisses romands pour la plupart, et autant d'approches des enjeux dits écologiques, l'analyse prend forme avec «Gaz carbonique et plantes vertes» et se conclut sur trois pages de Robert Hainard qui pousse sa réflexion à partir de quelques constats décisifs, dont celui-là, entre autres: «Pour l'homme, et singulièrement l'Occidental, la nature n'existe pas, au sens où les existentialistes nous enseignent que l'homme existe tandis que les choses sont, platement. Simple erreur de perspective.»

Cette somme bienvenue, concoctée en Suisse romande et qui renouvelle un débat sur les perspectives écologiques, déjà en passe de s'user, devait être signalée. Mais outre-Jura également, le mois de novembre s'était signalé par la livraison de quelques magazines mensuels d'un intérêt tout particulier. Quelques points de repères, au cas où l'une ou l'autre publication vous aurait échappé: c'est la dizaine de pages consacrées par «La Recherche» (n° 116, 57 rue de Seine, 75006 Paris) à la miniaturisation de l'électronique; ce sont les cinq ou six pages de «Science et Avenir» (n° 405, 99 rue d'Amsterdam, 75385 Paris Cedex) décortiquant «la grande peur des hormones» (captivant également: un dossier sur la pêche); c'est surtout le numéro spécial de «Pour la Science» (édition francaise de «Scientific American», n° 37, 8 rue Férou, Paris 6°), environ 150 pages sur le thème «L'avenir économique du monde», vaste propos, mais remarquablement mis en synthèses claires, brèves et précises.

— Revenons à la politique suisse! Il est difficile de mettre la main, sous nos latitudes romandes, sur le périodique (six fois par an) «Steibock», qui commente de manière critique l'actualité du demicanton de Nidwald. Le bulletin de la Communauté de travail pour le contrôle de l'armement et l'interdiction de l'exportation d'armes (c.p. 28, 8026 Zurich) reproduit dans son dernier fascicule qui vient de paraître (n° 15, décembre 1980) un remarquable article de «Steibock» intitulé «Quarante ans de Pilatus ou la main-mise de Bührle sur Nidwald», captivante radiographie d'une région soumise économiquement à un marchand de canons (la fabrique Pilatus est installée, comme on le sait, à Stans).

— On trouvera dans le dernier numéro de l'organe du Kritisches Oberwallis, «Die rote Anneliese» (n° 47, case postale 41, 3904 Naters), une plateforme électorale très détaillée (dix pages grand format, tous les grands sujets de la politique helvétique et valaisanne) qui donne une idée de l'alternative de gauche que pourraient proposer socialistes et militants du KO réunis.

LES DURS DE «L'ATOUT»

— «Les revendications démesurées présentées par la gauche à l'économie privée, gauche parfois appuyée par certains milieux soit-disant bourgeois, prennent des formes de plus en plus dures. Il en résulte des impôts massifs pour tous, des charges sociales pesantes pour les entreprises et leurs collaborateurs ainsi que la naissance d'une bureaucratie sans limite qui débouche sur le gonflement de l'appareil de l'Etat. Par-dessus le marché, la notion de participation tend à s'élargir au point tel qu'une direction ne sera plus en mesure de prendre

les décisions vitales pour la marche de l'entreprise, ni, si elles sont prises, de les appliquer.» On le voit, les promoteurs de «L'Atout» en Suisse romande ne lésinent pas sur l'apocalypse pour stimuler les cotisations de leurs adhérents. Cette propagande semble pourtant faire mouche puisque «L'Atout», relais patronal pur et dur, paraît sans désemparer dans dix quotidiens romands, soit «La Liberté», «La Suisse», «24 Heures», «L'Impartial», «Journal de Genève»/«Gazette de Lausanne», «NRL», «Tribune de Genève» et «TLM», malgré des coûts annuels d'insertion qui se montent à près de Fr. 200 000.— par an.

A SUIVRE

Toute l'édition romande, titre par titre (discipline par discipline), auteur par auteur, éditeur par éditeur (sans parler des diffuseurs, recensés eux aussi), c'est le travail de bénédictin que vient de publier le libraire Gilbert Grandchamp, établi à Chesalles-sur-Moudon (avec la collaboration de J.-F. Rohrbasser), sous le titre «Répertoire de l'édition romande» (édit. Salle Simon I. Patino, 1980). Un monument, et un monument utile, facilement utilisable, remarquablement clair, témoignage de la vitalité d'un secteur de la vie culturelle romande. On ne trouvera pas dans cette «somme» des accents critiques ou l'ébauche d'une sélection qualitative, ce n'est pas le rôle d'une telle recherche. S'il y a eu choix, c'est sur la base de deux critères parfaitement admissibles pour l'occasion: ont été retenus les ouvrages d'intérêt général (pas de thèses, livres et brochures destinés uniquement à l'enseignement, par exemple) et les ouvrages disponibles en librairie. Une seule remarque: le «Répertoire» (destiné à paraître chaque année) ne figure pas dans la liste des ouvrages recensés — excès de modestie des auteurs?

La morosité du climat économique et social va à coup sûr rendre plus aiguë encore la compétition

intercantonale pour l'implantation de nouvelles entreprises en Suisse romande et dans les régions de notre pays qui ne s'inscrivent pas directement dans l'orbite des grands centres suisses allemands. Jusqu'ici, Fribourg s'était signalé en la matière par un dynamisme à toute épreuve. Voici maintenant le canton de Berne qui met les bouchées doubles, allant jusqu'à proclamer, par voie d'annonces payantes, dans le quotidien français «Le Monde», qu'il «encourage et favorise sur son territoire l'implantation et l'extension des entreprises industrielles et de services». Bulletin et documentation à disposition des amateurs d'outre-Jura... ou de lecteurs du «Monde» dans les cantons francophones.

Décidément, les touristes suisses se pressent au portillon en Afrique du Sud: après la «Terre romande» (DP 565), voici le Service des voyages de la Fédération suisse des médecins qui propose à ses

amis une excursion au beau pays de l'apartheid (du 8 au 28 février). Encore une réussite à l'actif de l'Office du tourisme sud-africain. Il est vrai que ce dernier joue en Suisse sur du velours: grâce à la hausse du prix de l'or exporté par l'Afrique du Sud, notre pays était par exemple, en 1979, au premier rang (devant les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Japon et la RFA, dans l'ordre) des Etats destinataires des exportations sud-africaines. Et on sait le rôle prédominant joué par les banques helvétiques dans les opérations internationales d'emprunt (tout dernièrement encore, un prêt de 250 millions de dollars accordé à la République sud-africaine par l'UBS, conjointement avec la City Bank, la Barclay Bank et la Dresdner Bank) lancées par le régime de Prétoria... (pour plus de détails, le dernier numéro, 16, journal du mouvement anti-apartheid de Suisse, adresse utile: Lévrier 15, 1201 Genève).

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Ecrivains inquiets

Moi, je suis bien content!

«Kiss me once, kiss me twice, kiss me once again», comme le chante Armstrong.

Je suis bien content que le projet «KIS» ait trouvé l'approbation du Grand Conseil vaudois.

Réfléchissez un peu: dans quelques années, nous aurons au Grand Conseil (à supposer qu'il y ait encore quelque chose comme un Grand Conseil) une autre majorité. Et c'est une fête pour l'esprit d'imaginer le dossier de M. Leuba entre les mains d'un conseiller d'Etat popiste ou néo-je-ne-sais-quoi! On me dira que M. Leuba, n'ayant pas d'antécédents, n'aura pas de dossier. Mais avec le progrès des temps, nul doute qu'on ne parvienne à lui en constituer un. C'est cela, je crois, qu'on nomme «Les lendemains qui chantent»!

A propos de police, l'assemblée générale du

Groupe d'Olten a publié un communiqué:

«1. Le Groupe d'Olten proteste contre les méthodes terroristes employées par la police zurichoise et les autorités contre certains de leurs concitoyens et notamment contre les jeunes. Matraquage de citoyens étrangers à l'action, intimidation, induction en erreur (*Irreführung*) lors de la rédaction du procès-verbal, refus de soins médicaux, tel que cela a été pratiqué par des employés zurichois — tous ces procés ne sont pas compatibles avec un Etat démocratique de droit.

»2. Notre membre, Reto Hänni, s'est trouvé l'une des nombreuses victimes de cette terreur policière. A cet égard, nous affirmons que l'écrivain, tout comme le journaliste, a le droit de se rendre sur place, pour se rendre compte *de visu* de ce qui se passe, d'événements qui intéressent la communauté tout entière.

»3. Le Groupe d'Olten, en rapport avec la nonpublication par le *Tages Anzeiger* du «Protocole d'arrestation» («Verhaftungs-Protokoll»), tient à préciser ce qui suit: » Depuis bien des années, une tendance croissante se fait jour dans la presse suisse, à censurer les comptes rendus et les témoignages trop critiques des écrivains et des journalistes, voire même à ne pas les publier. Du «cas Meienberg» au «cas Jean Ziegler», en passant par le «cas Reto Hänni», une ligne se dessine dans la presse suisse — la ligne de la censure rédactionnelle. Cela éveille le soupçon, que ladite presse est de moins en moins au service de l'information du public, et de plus en plus au service des intérêts du capital et des groupes économiques les plus puissants. Pendant que des groupes orientés à droite aussi bien que des particuliers peuvent étaler leurs opinions politiques dans les journaux bourgeois, soit par le moyen de communiqués payants, soit dans la partie rédactionnelle, sans presque être contredits, il est beaucoup plus difficile à des voix critiques de se faire entendre dans ces mêmes journaux. Le Groupe d'Olten s'inquiète d'une telle évolution. Il craint pour l'avenir de la presse libre, dont une démocratie ne saurait se passer. Il voit s'installer dans notre pays climat intolérable d'opportunisme (Anpassung), d'hypocrisie et de répression.

»4. En ce qui concerne l'agitation des jeunes, le Groupe d'Olten est d'avis que la discussion sur les problèmes brûlants de notre société ne saurait être menée à coups de matraque et de condamnations pénales, mais par la confrontation franche et objective des arguments des deux parties.

»Olten, le 9 novembre 1980.»

La Neue Zürcher Zeitung, tout en citant la plus grande partie du communiqué, s'est refusée à le publier intégralement, même sous forme de communiqué payant. Raison donnée: il déborderait d'accusations non prouvées et serait rédigé dans un langage ultra-polémique! Manœuvre habile: le lecteur de la «NZZ» ne manquera pas d'imaginer que la moitié au moins du communiqué a été passée sous silence (contenant Dieu sait quoi!) — alors qu'en réalité, sur 38 lignes, 6 lignes au plus ont été supprimées!